

Bassenge, le 29 novembre 2010.

**COMMUNE  
DE  
BASSENGE**

**CONVOCATION**

**OBJET : CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR D'UNE SEANCE COMMUNE  
DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION  
SOCIALE.**

Conformément aux articles L1122-11 et suivants du CDLD, aux articles 26bis §5 alinéa 2 et 34bis de la loi organique des CPAS ainsi qu'au chapitre 3 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du conseil communal et du Conseil de l'action sociale qui se tiendra le **mercredi 08 décembre 2010 à 19,30 heures**, en la salle des mariages de la maison communale de Roclenge-sur-Geer, Place Louis Piron.

**SEANCE PUBLIQUE**

1° Présentation du budget du CPAS - Exercice 2011.

2° Synergie informatique : Administration communale / CPAS et Entités para-locales - Rapport octobre 2010.

**SEANCE HUIS CLOS**

Néant.

PAR LE COLLEGE COMMUNAL

Le Secrétaire communal,  
J. TOBIAS

Le Bourgmestre,  
J. PIETTE

Le Secrétaire du CPAS f.f.,  
A. NIESTEN

Le Président du CPAS f.f.,  
B. CAMAL

Note institutionnelle : Les règles du Code wallon de la démocratie et de la décentralisation (CDLD) sont applicables par défaut à cette réunion. Toutefois, il est à noter qu'aucun quorum de présence n'est requis et qu'il n'y aura pas de vote sur les points soumis.